



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 Mars 2020

20 h 30

Compte-rendu

L'an deux mille vingt, le 02 Mars à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 25 Février 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre BEAUDRAN, Maire.

2020.01.01 BUDGET PRINCIPAL – PROJET DE CESSIION PORTION DE CHEMIN DES BLEUETS SUITE A ENQUETE PUBLIQUE

Appelé à autoriser la cession de la portion de chemin des Bleuets après enquête publique, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement à la cession de cette portion de chemin au profit de M. Pierre HIPPEAU et autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte de cession et tout acte aux effets ci-dessus.

2020.01.02 BUDGET PRINCIPAL – PROJET DE CESSIION D'UN APPARTEMENT A LA RESIDENCE DES PRIMEVERES

Appelé à se prononcer sur le projet de cession d'un logement à la résidence des Primevères, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, (3 abstentions : M. WIART, M. DESSEZ, Mme DAL LAGO) se prononce favorablement sur ce projet de cession d'un appartement à la résidence des Primevères et autorise Monsieur Le Maire à signer tous actes y afférents

2020.01.03 DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT FORMULEE PAR LA SOCIETE ERILIA

Appelé à se prononcer sur la demande de garantie d'emprunt formulée par la Société ERILIA, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement et autorise Monsieur Le Maire à signer tout acte aux effets ci-dessus.

2020.01.04 BUDGET ESPACE DES CLARISSSES – AVENANT AU MARCHE D'AMENAGEMENT DU 1^{ER} ETAGE

Appelé à se prononcer sur les avenants au marché d'aménagement du 1^{er} étage de l'Espace des Clarisses, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement et autorise Monsieur Le Maire à signer les avenants à ce marché d'aménagement des locaux de la DGFIP.

2020.01.05 – COMPTE DE GESTION 2019 – COMMUNE DE MIRANDE

Monsieur Le Maire indique à l'assemblée que les comptes de gestion définitifs n'ont pas été produits par la Trésorerie à ce jour. Il fait remarquer qu'en cette fin de mandature, il aurait souhaité que l'équipe actuelle puisse clôturer l'exercice et non pas la nouvelle équipe. Il propose donc à l'assemblée de passer au vote des Comptes Administratifs si tout le monde est d'accord. Après une interruption de séance à la demande de M. WIART, Mme DAL LAGO, M. DESSEZ et M. PUGNETTI, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (4 contre) accepte de voter les Comptes de Gestion provisoires délivrés par les services de l'Etat.

Appelé à se prononcer sur le Compte de Gestion 2019 de la Commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, (4 abstentions M. WIART, M. DESSEZ, Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI) a adopté le COMPTE de GESTION de la Commune.

COMPTE DE GESTION 2019 - ASSAINISSEMENT

Appelé à se prononcer sur le Compte de Gestion 2019 de l'Assainissement, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, (4 abstentions M. WIART, M. DESSEZ, Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI) a adopté le COMPTE de GESTION de l'Assainissement.

COMPTE DE GESTION 2019 – REGIE CULTURELLE

Appelé à se prononcer sur le Compte de Gestion 2019 de la Régie Culturelle, le Conseil Municipal, à l'unanimité de suffrages exprimés, (4 abstentions M. WIART, M. DESSEZ, Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI) a adopté le COMPTE de GESTION de la Régie Culturelle.

COMPTE DE GESTION 2019 – ESPACE DES CLARISSSES

Appelé à se prononcer sur le Compte de Gestion 2019 de l'Espace des Clarisses, le Conseil Municipal, à l'unanimité de suffrages exprimés, (4 abstentions M. WIART, M. DESSEZ, Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI) a adopté le COMPTE de GESTION de l'Espace des Clarisses.

2020.01.06 - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – COMMUNE DE MIRANDE

Appelé à se prononcer sur le CA 2019 de la Commune de Mirande, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions M. WIART, M. DESSEZ, Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI), a adopté le COMPTE ADMINISTRATIF de la Commune de Mirande.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - ASSAINISSEMENT

Appelé à se prononcer sur le CA 2019 de l'Assainissement, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, (4 abstentions M. WIART, M. DESSEZ, Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI), a adopté le COMPTE ADMINISTRATIF de l'Assainissement.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – REGIE CULTURELLE

Appelé à se prononcer sur le CA 2019 de la Régie Culturelle, le Conseil Municipal, à l'unanimité de suffrages exprimés, (4 abstentions M. WIART, M. DESSEZ, Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI), a adopté le COMPTE ADMINISTRATIF de la Régie Culturelle.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – ESPACE DES CLARISSES

Appelé à se prononcer sur le CA 2019 de l'Espace des Clarisses, le Conseil Municipal, à l'unanimité de suffrages exprimés, (4 abstentions M. WIART, M. DESSEZ, Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI), a adopté le COMPTE ADMINISTRATIF de l'Espace des Clarisses.

2020.01.07- AFFECTATION DES RESULTATS DES 4 BUDGETS – PRINCIPAL, ASSAINISSEMENT, ESPACE DES CLARISSES ET REGIE CULTURELLE

Appelé à se prononcer sur l'affectation des résultats des budgets Principal, Assainissement, Espace des Clarisses et Régie Culturelle de l'année 2019, le Conseil Municipal, à l'unanimité de suffrages exprimés, (4 abstentions : M. WIART, M. DESSEZ, Mme DAL LAGO, M. PUGNETTI), affecte l'ensemble des résultats tels que présentés qui seront repris aux budgets primitifs 2020.

2020.01.08 - BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS REELS IMMOBILIERS 2019

Appelé à délibérer sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2019, le Conseil Municipal, prend acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2019 (3 abstentions : M. WIART, M. DESSEZ, Mme DAL LAGO).

Suite à la demande de Monsieur CHANTAL d'intégrer le bilan des formations dédiées aux élus, le Conseil Municipal, prend acte de cette demande et le bilan sera dressé pour 2019.

2020.01.09 – BUDGET PRINCIPAL : DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (DANS LA LIMITE DU ¼ DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET PRECEDENT)

Appelé à se prononcer sur le projet de délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés autorise Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater, avant l'adoption du budget, des dépenses d'investissement dans la limite des plafonds énumérés.

2020.01.10 – BUDGET ASSAINISSEMENT : DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (DANS LA LIMITE DU ¼ DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET PRECEDENT)

Appelé à se prononcer sur le projet de délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget assainissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés autorise Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater, avant l'adoption du budget, des dépenses d'investissement dans la limite des plafonds énumérés.

2020.01.11 – BUDGET PRINCIPAL : DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE CHANGEMENT D'UNE CHAUDIERE AU GROUPE ELIE DUFFORT

Appelé à se prononcer sur le dépôt d'une demande de subvention au titre de la DETR pour le projet de changement d'une chaudière au groupe Elie Duffort, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : M. PUGNETTI) approuve le projet ainsi que le plan de financement prévisionnel présenté, autorise Monsieur Le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 15 500 €.

2020.01.12 – PROJET D'AVENANT A LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LA COMMUNE DE MIELAN (SERVICE RH)

Appelé à se prononcer sur le projet d'avenant à la convention de prestation de service à signer avec la Commune de MIELAN pour le service ressources humaines, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés autorise Monsieur Le Maire à signer ledit avenant pour une durée d'un mois supplémentaire avec la Mairie de MIELAN.

2020.01.13 – PROJET DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL A SIGNER AVEC LE CDG 32

Appelé à se prononcer sur les termes du contrat de mise à disposition de personnel du CDG 32 pour assurer le relais entre les collectivités adhérentes au contrat d'assurances statutaires passées entre la Communauté de Communes «Cœur d'Astarac en Gascogne» et le CNP, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention selon les termes proposés avec le CDG 32.

2020.01.14 – PROJET DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA REFECTION DU PETIT PATRIMOINE

Appelé à se prononcer sur le projet de versement d'une subvention dans le cadre de la réfection du petit patrimoine situé à l'intérieur de la Bastide, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise Monsieur Le Maire à octroyer une subvention à Mme DUFAR dans le cadre de la réfection du petit patrimoine que compose son perron situé sur le domaine public donnant accès à son habitation pour un montant de 1 666.50 €.

2020.01.15 - QUESTIONS ORALES

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, Monsieur Le Maire a répondu aux questions qui lui ont été posées. Il demande à **Monsieur WIART** de lire la question à laquelle il souhaite avoir une réponse

QUESTION : *A l'écoute et dans la proximité des Mirandais et des habitant-es de la communauté de communes nous relayons ici leurs inquiétudes incertitudes et questionnements concernant l'épidémie de coronavirus COVID-19 qui touche de nombreux pays et notre territoire national.*

Le Gouvernement précise qu'il y a une évolution rapide de la situation épidémiologique internationale et nationale. Avez-vous reçu des informations instructions, recommandations des services de l'état et du Ministère en charge de la santé et si oui quelles sont-elles ? Merci de tenir informer les Mirandais-es.

REPONSE : **2 courriers nous ont été adressés par les services de l'Etat : un émanant du 1^{er} Ministre nous indiquant le site mis en place par le Ministère pour obtenir des informations sur le coronavirus, un de la DDSPP/ARS rappelant les recommandations sanitaires.**

Nous avons publié les informations du Ministère sur le site internet de la commune et sur les panneaux lumineux. Les recommandations de la DDSPP /ARS ont été affichées en mairie, et envoyées aux chefs de services pour affichage dans tous les locaux recevant du public. Chaque agent municipal a eu une information par mail de ces recommandations et les membres des dispositifs «participation citoyenne» ont été destinataires de cette information.

Il demande à **Madame DAL LAGO** de lire la question à laquelle elle souhaite avoir une réponse.

QUESTION : Sur ce sujet du Coronavirus COVID 19, avez-vous des nouvelles du Maire et des habitants de SAN MAURO ville d'Italie avec laquelle nous sommes jumelés ? Nous proposons d'envoyer au maire de San Mauro un message de soutien à la population.

REPONSE - Dans le cadre du Comité de Jumelage un message de soutien a été envoyé jeudi 27 février 2020 aux municipalités de San Mauro et Scandiano. Pas de nouvelle suite à ces messages.

SOUTIEN AU MAIRES DE FESSENHEIM ET RUSTENHART :

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée d'adresser aux Maires respectifs un message de soutien à l'occasion de la fermeture récente de la centrale nucléaire de Fessenheim dans les termes ci-après :

«La Commune de MIRANDE liée étroitement et historiquement à celle de Fessenheim et de Rustenhart depuis 1939 s'émeut des conséquences économiques et humaines résultant de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Nous regrettons que malgré l'arrêt programmé de cette structure rien n'ait été fait semble-t-il en compensation pour l'avenir de ce bassin de vie.

Le Conseil Municipal de MIRANDE, au nom de tous les mirandais, assure et réitère à la population de Fessenheim et Rustenhart toute sa profonde et fidèle amitié en souvenir des années les plus sombres de notre histoire qui avait rapproché nos Communes.»

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour exprimer son profond soutien aux Maires des Communes concernées.

Les élus procèdent tour à tour aux remerciements pour le travail accompli tout au long de la mandature.

La séance est levée à 22 h 30.

**L'intégralité des extraits de délibérations du Conseil Municipal est consultable en Mairie,
Direction Générale des Services, copies seront délivrées à la demande.**